



Amiens, le mardi 7 novembre 2017

OFFRE D'EMPLOI

L'Association APRÉMIS recrute :

Régisseur Social (H/F) C.D.I. à temps partiel 80% (28 h par semaine) au 21 rue Sully à Amiens

Missions : dans le cadre d'une équipe de 3 personnes en charge de la gestion locative et de la gestion des participations aux hébergement des logements de l'association (environ 280 logements sous différents statuts), le régisseur social (H/F) remplit les missions suivantes :

Prospection

- ✓ Recherche de logements dans le parc privé en fonction des besoins des services de l'association.
- ✓ Négociation avec les propriétaires ou les agences du montant de location en valorisant les avantages pour les bailleurs de la location à une association.

Gestion locative adaptée :

- ✓ Etablissement des contrats de location ou de sous-location et des dossiers de demande d'aide au logement
- ✓ Formalités de remise de clés et établissement des états des lieux
- ✓ Suivi des attestations d'assurance
- ✓ Formalités de sorties du logement
- ✓ Relations avec les propriétaires et suivi technique des logements
- ✓ Suivi de proximité des ménages locataires avec des visites régulières à domicile
- ✓ Mise en place des procédures précontentieuses en cas d'impayé

Quittancement :

- ✓ Edition mensuelle des quittances de loyer ou de participation

Suivi des encaissements et des engagements pris :

- ✓ Tenue d'une caisse
- ✓ Relances : téléphoniques, courriers et visite à domicile
- ✓ Mise en place de plans d'apurement en concertation avec les référents sociaux

Profil de poste :

- ✓ Permis de conduire
- ✓ Diplôme de niveau BTS Immobilier ou Bac (général, professionnel, technologique, ...) complété par une expérience dans le secteur.

Horaires de travail : 28 h semaine.

Un avenant temporaire à 35 heures sera proposé les 2 premiers mois pour pallier un arrêt maladie.

Lieu de travail : AMIENS – 21 rue Sully

Nature du contrat : C.D.I. à temps partiel 80%

Convention collective : Accords collectifs Syneas – CHRS (IDCC n° 0783)

Rémunération de départ : au Groupe IV des accords collectifs, complétée d'une indemnité mensuelle de caisse soit 1 373,93 € brut au minimum pour 28 heures hebdomadaires.

Modalités de candidature :

Adresser une lettre de motivation ainsi qu'un C.V. par courriel à :

Monsieur Le Directeur Adjoint, Laurent DAMBRINE : laurent.dambrine@apremis.fr